



**LA GESTION DES SERVICES PUBLICS LOCAUX :
CADRE LEGISLATIF ET REGLEMENTAIRE
ET ANALYSE ECONOMIQUE DES MODES DE GESTION DES
SERVICES PUBLICS**

Faculté de droit, économie et administration
Ile du Saulcy
57000 Metz

Contact: dea-formationcontinue-contact@univ-lorraine.fr

**FORMATION À
DISTANCE**

26 JUIN 2026



**UNIVERSITÉ
DE LORRAINE**



FACULTÉ DE DROIT,
ÉCONOMIE ET
ADMINISTRATION
DE METZ

PRÉSENTATION

Avec 3.000 étudiants sur le site principal de Metz et le site délocalisé de Sarreguemines, la Faculté de Droit, Économie et Administration de Metz connaît une constante augmentation de ses effectifs grâce à une équipe composée d'une cinquantaine d'enseignants-chercheurs, impliquée dans le domaine pédagogique et active dans le domaine de la recherche, et grâce à des services administratifs composés d'une vingtaine d'agents.

Située au cœur du Pays des trois frontières, point de rencontre de la France, du Luxembourg et de l'Allemagne, la Faculté de Droit, Économie et Administration de Metz propose des spécialités de Master innovantes et adaptées à ce contexte frontalier :

- M2 Droit des affaires transfrontières
- M2 Procédure et fiscalité appliquée
- M2 Conseil économique et contrôle organisationnel
- M2 Droit des responsabilités et de la réparation
- M2 Droit des entreprises en difficulté
- M2 Droit de l'urbanisme et de la construction
- M2 Droit des collectivités locales et coopération transfrontalière
- M2 Expertise statistique pour l'économie et la finance
- M2 Entreprises de l'économie sociale et solidaire
- Licence professionnelle « collaborateur en Droit des sociétés »

Ces spécialités de haut niveau complètent le cursus universitaire des étudiants en facilitant leur prochaine insertion professionnelle, notamment par l'intervention de professionnels et par l'organisation de stages en entreprises ou dans les institutions administratives et judiciaires.

La Faculté de Droit, Économie et Administration de Metz s'est fixée comme objectif de proposer une formation diversifiée dans des domaines qui offrent des débouchés professionnels intéressants et a particulièrement à cœur de développer des relations étroites avec les partenaires institutionnels.

Elle accorde aussi une place importante à la formation continue afin de permettre une meilleure insertion professionnelle des étudiants qui sont en outre incités à effectuer des stages, quel que soit leur niveau d'études. S'ajoute de nombreuses formations proposées aux professionnels déjà en activité dans le cadre de la formation continue.

Enfin, la Faculté de Droit, Économie et Administration de Metz est soucieuse d'offrir aux étudiants l'opportunité d'acquérir une expérience internationale en intégrant les programmes ERASMUS ou BCI (Canada et Etats-Unis), et en bénéficiant des partenariats et des conventions de double diplômes (Allemagne, Kazakhstan) et de partenariats (Royaume-Uni, Etats-Unis).

EN CHIFFRES



50
ENSEIGNANTS



30
PERSONNELS
ADMINISTRATIFS



250
ENSEIGNANTS
VACATAIRES



2 SITES :
METZ ET
SARREGUEMINES



3000
ÉTUDIANTS

COORDINATEURS DU PROGRAMME DE FORMATION ET INTERVENANTS

Madame Nadine DANTONEL-COR

Professeure de droit public à l'Université de Lorraine
UFR droit, économie et administration de Metz

Membre de l'Institut de Recherches sur l'Évolution de la Nation et de l'État (IRENEE)

Membre du conseil scientifique du Groupement de Recherches sur l'administration locale en Europe (GRALE), Paris 1.

Nadine DANTONEL-COR est Professeure de droit public à l'Université de Lorraine, directrice-adjointe à l'Institut de Recherches sur l'Évolution de la Nation et de l'État (IRENEE) et membre du conseil scientifique du Groupement de Recherches sur l'administration locale en Europe (GRALE), Paris 1.

Elle est spécialisée en droit des collectivités territoriales et en droit administratif. Ses travaux de recherche portent plus particulièrement sur les évolutions du droit des collectivités territoriales et de la libre administration des collectivités territoriales, plus particulièrement sur le bloc communal et la coopération intercommunale, ainsi que sur la contractualisation et le contrôle de légalité.



PUBLICATIONS RÉCENTES :

Code général des collectivités territoriales commenté. Berger-Levrault, mai 2024, 1900 pages ; 2ème édition 2026, à paraître. ISBN 978-2-7013-2171-4

« **La création et la suppression des établissements publics locaux** », **Les établissements publics locaux**, sous la dir. du Pr JM Pontier, Éditions L'Harmattan, 2025.

Monsieur Alexandre MAYOL

Professeur de sciences économiques à l'Université de Lille

Co-directeur de l'Institut d'Économie de l'eau

Titulaire de la Chaire Ressources Naturelles et Économie Locale

Alexandre Mayol est Maître de conférences HDR en économie à l'Université de Lorraine, chercheur au Bureau d'Économie Théorique et Appliquée (BETA) et titulaire de la chaire Ressources Naturelles et Économie Locale.

Il a obtenu son Doctorat en économie à la Paris School of Economics - Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, après sa scolarité à l'École Normale Supérieure de Cachan. Il est également agrégé d'économie-gestion, et titulaire d'un Master en Droit public des affaires (Université Paris 1).

Il est spécialisé en économie industrielle et en microéconomie appliquée. Ses travaux de recherche portent sur la régulation des industries de réseaux, et plus particulièrement dans les secteurs de l'eau et de l'électricité en France qui ont donné lieu à des publications et à des missions d'expertise. Il a notamment publié sur l'évaluation des différents modes de tarification de l'eau potable en France.



PUBLICATION RECENTE : MAYOL A. & SAUSSIER S., « REMUNICIPALIZATION OF WATER SERVICES IN FRANCE AND INTER-MUNICIPAL COOPERATION; WHO'S AT THE HELM ? », LOCAL GOVERNMENT STUDIES, 2003.

La formation courte, à distance, s'adresse aux dirigeants et acteurs impliqués dans les services publics locaux : élus, agents des collectivités territoriales, salariés d'entreprises délégataires, membres des commissions consultatives des services publics locaux, ainsi qu'à tous ceux intéressés par la question de la gestion des services publics locaux.

La formation s'adresse également aux étudiants (à partir de la 3^e année de Licence de Droit public) qui souhaitent bénéficier d'une formation spécialisée et complémentaire à leurs diplômes en vue de la passation de concours (magistrature, barreau, notariat, IRA...) ou souhaitant acquérir de compétences nouvelles.

La formation peut également intéresser les avocats et les salariés du secteur privé qui travaillent dans des entreprises délégataires et qui souhaitent mieux comprendre les mécanismes et raisonnements propres à la gestion des services publics locaux.

ORGANISATION DE LA FORMATION

La formation qualifiante a trait à la gestion des services publics locaux.

La matinée sera consacrée à la présentation du cadre législatif et réglementaire de la gestion des services publics locaux : modes de gestion, clauses contractuelles, mises en concurrence, régies, et les formes hybrides de gestion des services publics locaux (SEMOP, régies intéressées, affermagés etc.), analyse du contrôle des délégations de service public et de la performance.

L'après-midi est dédié à l'analyse économique des modes de gestion au travers d'une application sectorielle au cas de l'eau potable en France : comparaison de performance public-privé, tarification, prévision des recettes et des charges, mise en concurrence, etc.

La formation se déroulera à distance sur Teams, en synchronisation, et sera ouverte à partir d'un seuil minimal de participants (10 stagiaires de formation continue au minimum).

MÉTHODE D'ÉVALUATION DE LA FORMATION ET ATTESTATION

Une évaluation écrite sous la forme de QCM en ligne sera organisée en fin de formation.

Une attestation de formation sera délivrée à l'issue de la formation, après réussite du QCM.

Enfin, un questionnaire d'évaluation de la formation sera proposé à chaque participant sur le contenu de la formation.

PROGRAMME DE LA FORMATION

VENDREDI 26 JUIN 2026 DE 09H00 À 12H00

NADINE DANTONEL-COR, PROFESSEUR DE DROIT PUBLIC

La gestion des services publics : cadre législatif et réglementaire de la gestion des services publics locaux : modes de gestion, clauses contractuelles, mises en concurrence, régies, formes hybrides de gestion (SEMOP, SEML, SPL), partenariats.

Avantages et inconvénients des modes de gestion publics et privés.

Analyse du contrôle des délégations de services publics (impact sur l'environnement, contrôles financiers, contrôle sur la performance, contrôle sur la qualité du service rendu à l'utilisateur, résiliations et indemnités).

VENDREDI 26 JUIN DE 14H00 À 17H00

ALEXANDRE MAYOL, PROFESSEUR DE SCIENCES ECONOMIQUES

La gestion des services publics : analyse économique des modes de gestion au travers d'une application sectorielle au cas de l'eau potable en France : comparaison de performance public-privé, tarification, prévision des recettes et des charges, mise en concurrence, etc.

COÛT DE LA FORMATION

Coût de la formation : 500 euros

Ce coût s'entend net (l'Université de Lorraine n'étant pas assujettie à la T.V.A)



FACULTÉ DE DROIT, ÉCONOMIE ET ADMINISTRATION

**ILE DU SAULCY
57000 METZ**

contact : dea-formationcontinue-contact@univ-lorraine.fr

www.dea.univ-lorraine.fr